

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 FEVRIER 2021

Présents : Sandrine BALLU, Marie-Pierre BAROUX, Laura BRUNEL, Pascal FAYOLLE, Emeric FORESTIER, Antoine GALLAND, Jean-Claude LACROIX, Anne-Marie KORTYLEWSKI, Sébastien LARGE, Magali LE-GROS, Patrick LHORISSON, Fabrice LONGEFAY, Maurice MEGARES, Jocelyne ORTON, Anne REBOULE, Charlotte SOCIE, Martin TRESCA

Cécile MORET-NIZET excusée
Laurent CARVAT excusé

Secrétaire de séance : Anne-Marie KORTYLEWSKI

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 21 janvier 2021 à l'unanimité

1 Démission de Mme Alexandra RIBEIRO-DIAS – Installation d'un nouveau conseiller municipal

Rapporteur : M. Fabrice Longefay

Mme Alexandra Ribeiro Dias a démissionné de son mandat d'adjointe et de conseillère municipale en date du 2 Février 2021. Conformément à l'article L 270 du code électoral, le conseil municipal est complété par le conseiller venant sur la liste immédiatement après le dernier élu. M. Patrick Lhorisson est le suivant sur la liste «Agir avec efficacité et bienveillance pour Blacé ». Le conseil municipal a pris acte de l'installation de M. Patrick Lhorisson en qualité de conseiller municipal.

2 Election d'une adjointe suite à une démission

Fabrice Longefay, Maire, rappelle que Mme Alexandra Ribeiro Dias adjointe a donné sa démission qui a été acceptée par Monsieur le Préfet en date du 2 février dernier. Il demande s'il y a des candidates. Mme Laura Brunel se porte candidate pour le poste d'adjointe. Monsieur le Maire précise que Mme Brunel était déjà bien investie dans la commission communication et qu'elle y faisait déjà un travail important.

M. le Maire appelle chaque membre du conseil pour voter à bulletin secret.

Les assesseurs (Anne Reboule et Antoine Galland) procèdent au dépouillement des bulletins.

Laura Brunel est élue 5^{ème} adjointe avec 17 voix (à l'unanimité) et est immédiatement installée.

3 Modification de certaines commissions communales suite à l'élection de la nouvelle adjointe

Monsieur le Maire rappelle que la commission vivre ensemble est déjà complète et demande à M. Patrick Lhorisson, quelles sont les commissions qu'il souhaite intégrer. Celui-ci indique qu'il souhaite rejoindre les commissions suivantes :

Commission « Communication et événementiel »

Commission « Administration générale et finances »

Commission « Aménagements du territoire et vie économique »

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

4 Avenant n°4 au lot n°1 concernant le marché de travaux de l'école maternelle-restaurant scolaire

Jean-Claude Lacroix, adjoint aux bâtiments, informe le conseil municipal qu'un avenant est proposé concernant l'étanchéité contre le réfectoire de l'ancienne cantine. Il s'élève à 4 372.01 € TTC. Il indique que l'architecte a proposé la pose d'un drain d'une profondeur de 60 cm et qui sera comblé partiellement avec des cailloux. Il est demandé où ira cette eau. Martin Tresca indique qu'elle sera rejetée certainement dans les eaux pluviales côté du nouveau bâtiment.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

5 Avenant n°2 au lot n°8 concernant le marché de travaux de l'école maternelle-restaurant scolaire

Jean-Claude Lacroix, adjoint aux bâtiments, informe le conseil municipal qu'un avenant est proposé concernant le lot plâtrerie-peinture-faux-plafonds. Il indique que cet avenant concerne une moins-value pour de la pose de laine de verre et une plus-value pour la fourniture et pose d'une membrane d'étanchéité à l'air. L'ensemble de ces travaux modificatifs entraîne une moins-value de 359.10 € TTC sur le marché. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

6 Vote des taux pour les impôts

Jean-Claude Lacroix, adjoint aux finances, informe le conseil municipal que la commission souhaite reconduire les taux d'imposition de l'année 2020 pour 2021. Il donne les taux des communes voisines afin de permettre aux membres du conseil de situer la commune par rapport à ceux-ci. Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

7 Fixation de la participation des parents pour le repas au restaurant scolaire pour l'année scolaire 2021/2022

Charlotte Socié, adjointe aux affaires scolaires, rappelle que le prix total du repas au restaurant scolaire (surveillance du temps méridien (2.40 €) et repas au restaurant scolaire (1.25 €)) est actuellement de 3.65 € et de 5.05 € pour tous les repas non réservés à l'avance par l'intermédiaire du logiciel. La commission scolaire propose d'augmenter le tarif du repas de 0.05 € pour l'année scolaire 2021/2022 soit 3.70 € (1.30 € pour le repas et 2.40 € pour la surveillance du temps méridien) et de majorer de 45 centimes les repas non réservés par l'intermédiaire du logiciel par les parents, ce qui porterait le repas majoré à 5.50 €.

Marie-Pierre Baroux indique qu'il ne faut pas pénaliser les parents qui ont des plannings susceptibles de changer au dernier moment. Charlotte Socié lui répond que c'est déjà ce qui est fait.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité les augmentations pour l'année scolaire 2021/2022.

8 Fixation de la participation des parents pour la garderie périscolaire pour l'année scolaire 2021/2022

Charlotte Socié, adjointe aux affaires scolaires, rappelle le prix de la garderie périscolaire à savoir :

Matin : 1.20 € de 7h30 à 8h20

Soir : 1.20 € de 16h30 à 17h30 et 1.20 € de 17h30 à 18h30. Toute heure commencée est due. Elle informe que la commission propose de conserver les mêmes tarifs pour l'année 2021/2022.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

9 Demande de subvention pour les équipements numériques des écoles

Charlotte Socié, adjointe aux affaires scolaires, informe le conseil municipal d'un courrier reçu de Madame l'inspectrice de l'Education Nationale concernant la possibilité pour les communes d'obtenir une subvention à hauteur de 70 % d'une dépense plafonnée à 3 500 € pour l'achat d'équipement numériques ainsi que pour l'installation. Elle indique que le but de cette opération est que toutes les écoles soient dotées de matériel numérique suffisant afin éventuellement de pouvoir communiquer avec les élèves par visioconférence. La commission propose de demander une subvention pour l'achat d'un ordinateur portable par classe, de vidéo-projecteur ainsi que du câblage nécessaire à l'installation. Des devis sont en cours mais le montant total sera au maximum de 4 000 €.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité

Questions diverses :

Commission finances :

Jean-Claude Lacroix, adjoint aux finances, informe que la commission se réunit tous les quinze jours afin de travailler sur le budget. Actuellement, le travail porte sur la section d'investissement. Une étude est faite sur les investissements à projeter sur l'ensemble du mandat. Il indique que cette étude est faite d'une part, sans tenir compte des éventuelles subventions que la commune pourrait percevoir et d'autre part avec un excédent

de fonctionnement par an de 200 000 €. Toutefois, dans le cadre du contrat de relance et de transition énergétique, quatre fiches actions ont été envoyées à l'agglo.

Commission travaux :

Jean-Claude Lacroix, adjoint aux bâtiments, informe le conseil municipal que toutes les réverses concernant l'extension de l'école maternelle et la construction du restaurant scolaire n'ont pas toutes été levées.

Des devis sont en cours concernant la réfection du toit de l'école maternelle, le pavage du cimetière, la rénovation du monument aux morts ainsi que l'aménagement du rond-point devant la mairie.

CCAS :

Sandrine Ballu, vice-présidente du CCAS, informe le conseil municipal que plusieurs résidents de la Maison de Blandine utilisent le portage de repas.

Elle informe également le conseil municipal que les appels aux aînés ont repris pour savoir s'ils n'ont pas de problèmes particuliers et notamment au niveau de la prise de RDV pour la vaccination contre la COVID-19, le but étant de faire comprendre aux personnes dépendantes qu'elles peuvent être aidées par le CCAS et qu'elles ne sont pas abandonnées devant la complexité des démarches. Certains membres du conseil municipal informent à cette occasion qu'il est très difficile de pouvoir avoir un rendez-vous pour se faire vacciner tout en étant une personne prioritaire.

Commission vivre ensemble :

Sandrine Ballu, adjointe à la commission vivre ensemble, informe que les dossiers de demande de subventions ont été envoyés par mail aux associations pour une réponse avant le 31 mars 2021.

Commission environnement :

Sandrine Ballu, adjointe à la commission environnement, informe le conseil municipal que les questionnaires concernant les vélos électriques vont être traités et qu'un retour sera fait lors du prochain conseil municipal. La CAVBS a été contacté pour savoir si elle ne peut pas travailler de concert avec les communes sur ce sujet.

La commission va également travailler avec les deux agents techniques concernant le fleurissement. Elle indique qu'ils ont déjà procédé à l'entretien du jardin vers la mairie et que cela est plus propre.

Personnel communal :

Charlotte Socié, adjointe aux affaires scolaires, informe le conseil municipal qu'Eva Lacroix qui effectuait un remplacement d'ATSEM les après-midis souhaite mettre fin à son contrat, le temps de travail étant trop court. Une annonce a été passée et un recrutement sera fait pour la reprise de l'école le 22 février. Elle indique que les masques faits maison sont maintenant interdits.

Commission culture :

Charlotte Socié, adjointe à la culture, informe le conseil municipal que les horaires de la bibliothèque du vendredi ont été modifiés pour respecter le couvre-feu à 18h. Elle indique que le service culture de Villefranche s/S. organise dans notre commune le 8 mai prochain le bal « Les pieds sur la table ».

Divers :

Fabrice Longefay, Maire, informe le Conseil Municipal que l'association des Jeunes Sapeurs-Pompiers a présenté ses vœux à la municipalité et l'a remercié pour la subvention attribuée fin 2020.

Enfin, le Maire informe le Conseil Municipal que l'EHPAD Courajod connaît en ce moment son premier cluster depuis le début de la crise sanitaire : plus de 46 pensionnaires (dont 1/4 ont dû être hospitalisés), 16 membres du personnel ont été dépistés positifs. La campagne de vaccination est malheureusement arrivée en même temps que le cluster et n'a donc pas eu l'effet positif attendu (près de 64% des résidents ont été vaccinés).

Prochain conseil : Jeudi 11/3/2021 à 20h à la salle des fêtes
Séance levée à 21h15